

Protection de la nature

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **79 (1950)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que ce que nous appelons communément une fleur est en réalité une réunion de très nombreuses petites fleurs. Au printemps, nous ne trouvons guère comme fleurs composées que

le tussilage et

la pâquerette, toutes les deux très précoces et bien connues.

La pâquerette cultivée égaie aussi les jardins. Les fleurs sont alors plus grandes et les couleurs plus variées.

Et voici, pour terminer, quelques *arbustes fleuris* :

Le bois gentil qui sent très bon.

L'églantine aux pétales roses.

Le jasmin jaune.

La glycine aux grappes violettes.

Les chatons de saules qui sont des agglomérations très serrées de fleurs simplifiées. Je rappelle aussi que leur cueillette est interdite.

J'espère que ces images vous donneront l'envie d'aller maintenant observer les fleurs de printemps dans les champs, le long des routes et dans les bois. Vous y trouverez encore d'autres plantes dont je ne possède pas, pour l'instant, de reproductions convenant à la projection. Vous me les apporterez et nous chercherons ensemble leur nom.

E. C.

N. B. — Les maîtres qui disposent d'un évêque et qui désireraient présenter ces quelques fleurs de printemps à leurs élèves pourront obtenir les images nécessaires auprès de

EMILE CHASSOT, *professeur,*
Estavayer-le-Lac.

Protection de la nature

A la fin de l'été dernier, à Lake-Success (U. S. A.), s'est tenue une conférence technique organisée par l'Unesco et l'Union internationale pour la protection de la nature, en vue de coordonner les efforts en faveur de la préservation des beautés naturelles sans cesse menacées. En maints pays donc, la question est à l'ordre du jour et on s'en préoccupe. Le problème de l'éducation des masses, et en particulier de la jeunesse, a tenu à cette conférence une place toute spéciale. Voici, brièvement résumés, quelques-uns des vœux émis par l'assemblée plénière des différentes sections qui s'étaient répartis les travaux :

- a) Des études écologiques seront entreprises dans des régions judicieusement choisies.
- b) Les résultats de ces recherches seront publiés à l'intention des spécialistes.
- c) Des exposés populaires les feront connaître au grand public.
- d) L'Unesco facilitera l'échange de matériel documentaire (films, livres, etc.) concernant la protection de la nature.
- e) L'Union internationale pour la protection de la nature (U. I. P. N.) s'attachera à susciter dans tous les pays la constitution de clubs de jeunesse se consacrant à l'étude et à la protection des ressources naturelles.

- f) Par l'attribution de bourses, l'Unesco donnera aux étudiants l'occasion de profiter, dans différents pays, des expériences faites dans ce domaine.
- g) L'Unesco attire l'attention des gouvernements sur le besoin urgent d'introduire la notion de la protection de la nature dans les programmes d'enseignement.

Et voici encore qu'en juin 1949, à Turin, le Congrès international des chasseurs de montagne votait entre autres la résolution suivante : *Education des enfants pour leur inculquer l'idée de la protection du gibier et de la nature.*

C'est assez dire combien on se préoccupe, sur le plan international même, de ces questions de préservation des beautés et des richesses naturelles. Car il est grand temps de réagir. Il y a même une rééducation à faire, qui ne pourra être efficace qu'en atteignant les masses. Et l'école est appelée à jouer son rôle, comme porteuse de la bonne graine parmi la jeunesse. Voilà pourquoi nous nous sommes permis de citer les différentes résolutions votées par ces deux assises internationales.

La Ligue suisse pour la protection de la nature est à l'œuvre depuis longtemps. Ses réalisations sont importantes, et nous ne citerons que le Parc national suisse et la réserve de l'Aletsch.

La Commission fribourgeoise pour la protection de la nature œuvre aussi de son mieux, avec des moyens naturellement modestes. Elle est parvenue cependant à faire connaître comme territoires protégés certains coins de notre terre fribourgeoise, dont la réserve de Cheyres est un des plus beaux.

Nous reviendrons prochainement sur ces diverses réalisations, pour les porter à la connaissance du public qui doit être plus et mieux renseigné.

Quant à l'école, elle peut et doit, nous semble-t-il, intensifier son action. Il n'est pas question d'introduire une branche nouvelle, ni même des leçons nouvelles, mais d'en imprégner son enseignement. A l'occasion d'une leçon de géographie, d'histoire naturelle ou même d'instruction civique, à l'occasion d'une promenade ou d'une sortie, au cours d'une récréation, il serait si facile d'attirer l'attention des élèves sur telle ou telle beauté qui nous entoure, sur le charme d'une plante ou d'un oiseau rare, sur le pittoresque d'une haie ou d'un chêne au coin d'un champ, et par ce moyen, sans même avoir l'air d'y toucher, de susciter, dans le cœur des enfants qui nous sont confiés, l'admiration et le respect de la belle nature où le bon Dieu nous a fait naître.

Ls P.

Mercredi 31 mai 1950

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation

L'assemblée générale de la SFE s'annonce de la manière la plus heureuse. Elle coïncidera avec les fêtes officielles qui marqueront le centenaire de la mort du Père Girard. Le corps enseignant tout entier se doit d'être présent à ces manifestations solennelles auxquelles participeront divers invités des autres cantons suisses.

Le comité de la SFE.